



GRUPE D'ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES INITIATIVES
DES SOMMETS DES AMÉRIQUES (GRIC)
Première réunion ordinaire de 2020
Octobre 2020
Virtuel

OEA/Ser.E
GRIC/O.1/doc.47/20
19 octobre 2020
Original: anglais

Principaux défis et possibilités auxquels sont confrontés les Amériques et rôle des organismes du Groupe de travail mixte sur les Sommets (GTMS)

Contributions préliminaires du GTMS à la phase préparatoire du Neuvième Sommet des Amériques

La tenue du IXe Sommet des Amériques est prévue pour 2021 alors que la région s'efforce de se relever des effets dévastateurs de la pandémie mondiale dont l'impact tragique, qu'il s'évalue en pertes humaines ou socio-économiques, dépasse tous les chocs précédemment vécus dans un domaine au fait des catastrophes.

À la date de rédaction de ce document, le Continent américain a enregistré 549 807 décès. Les pays de la région ainsi que les organismes multilatéraux représentés par le Groupe de travail mixte sur les Sommets (GTMS) ont déployé des efforts intenses et considérables pour faire face à la pandémie. La pénurie initiale d'équipements de protection individuelle (ÉPI) a été en partie résorbée et de nouveaux protocoles liés au COVID ont été mis en œuvre dans la plupart des pays, ce qui freine le taux d'infection. Les problèmes urgents de sécurité alimentaire et de transport international ont été largement maîtrisés.

Malgré cela, les multiples dimensions du problème ont mis à rude épreuve la capacité limitée des gouvernements de la région à répondre à la crise de manière appropriée. Les problèmes structurels préexistants d'inégalité et d'exclusion, la taille démesurée des secteurs informels, la capacité fiscale peu développée, le taux excessif d'endettement, le faible niveau des échanges intra-régionaux, l'insuffisance des infrastructures ainsi que le bas taux de pénétration numérique ont aggravé les conséquences économiques et sociales de la pandémie.

Dans de nombreux cas, l'impact des mesures destinées à maîtriser la propagation du virus et les répercussions du ralentissement économique touchent plus durement les populations défavorisées et marginalisées, notamment les femmes, les migrants et les autochtones. Il importe de savoir que la région fait face à l'une des pires crises de déplacement de l'histoire récente de l'Amérique latine. Environ 5 millions de migrants et de réfugiés ont quitté le Venezuela, et bon nombre de personnes subissent une vulnérabilité accrue face à la pandémie. Ces mesures ont eu un impact dévastateur sur le marché du travail, avec une perte d'heures de travail équivalant à 105 millions d'emplois à temps plein, une chute inédite de l'emploi salarié formel et informel ainsi que la diminution sans précédent des revenus, ce qui est particulièrement préjudiciable pour les personnes vulnérables.

Les risques impliqués actuellement sont considérables. En l'absence de mesures d'intervention cohérentes au niveau national et régional, le Continent américain risque d'être confronté à une période prolongée de croissance faible ou négative ainsi qu'au recul considérable des progrès réalisés depuis plus de deux décennies en matière de réduction de la pauvreté et de développement socio-économique. Si elles sont exacerbées par l'affaiblissement de la gouvernance démocratique, le manque de transparence et la corruption, les conséquences seront encore plus considérables, ce qui ne fera qu'accentuer une gouvernance déjà fragile dans les Amériques.

Le retour à une activité normale ne sera pas suffisant pour assurer une reprise forte, durable et de qualité, capable d'accroître substantiellement le revenu par habitant et de réduire les inégalités. Un nouveau modèle est nécessaire. Au minimum, le Sommet vise à mettre le Continent américain sur les rails de la relance du système de santé et de la reprise économique. Cependant, selon le Groupe de travail mixte sur les Sommets, il représente une occasion unique d'aller au-delà de ces deux considérations, notamment en s'attaquant aux problèmes structurels sous-jacents qui entravent la croissance et le bien-être dans la région depuis des décennies. Le renforcement des investissements et des échanges intra-régionaux peut servir de catalyseur à la mise en œuvre des importantes réformes structurelles nécessaires à l'amélioration des résultats sociaux, économiques, environnementaux et de gouvernance dans les Amériques.

En tant que principal forum de l'intégration et la coordination continentales, le processus des Sommets des Amériques offre une occasion importante de galvaniser les dirigeants du Continent américain et les pays qu'ils représentent afin qu'ils adoptent des mesures d'intervention cohérentes. Les organismes qui constituent le Groupe de travail mixte sur les Sommets ne sont pas restés inactifs depuis le début de la pandémie : ils ont notamment convoqué quatre réunions de haut niveau depuis le mois d'avril, qui ont fait considérablement progresser la réflexion menée et la coordination des mesures d'intervention. Nous nous réjouissons de cette occasion de travailler avec les États-Unis, qui assureront la future présidence du Sommet, et de les conseiller, pour préparer le IXe Sommet des Amériques et renforcer le processus des Sommets en tant qu'instrument de gouvernance et d'intégration régionales.

Ci-dessous sont formulées quelques considérations initiales qui peuvent être développées avec les avis émanant des autres partenaires du Sommet présents dans le secteur privé et la société civile. Elles se divisent en deux domaines interdépendants :

- Soutien à une reprise économique durable, et
- Renforcement de la pratique démocratique et de l'État de droit

Soutien à une reprise économique durable

La vie, la santé et le bien-être sont fondamentaux et constituent des conditions préalables à la reprise économique. La protection et la promotion de la santé des citoyens doivent être le fondement d'une initiative stratégique visant la croissance et le développement à long terme lors de la phase de reprise économique. Alors que les efforts déployés continuent d'atténuer les effets du COVID-19, il est impératif que les pays des Amériques privilégient et développent la résilience et qu'ils l'intègrent dans leurs sociétés et systèmes de santé respectifs dans le cadre des cibles établies d'après les Objectifs de développement durable (ODD).

Lors de la phase de reprise, la mise en œuvre d'une série de mesures à long terme et renforcées est indispensable, l'objectif visé étant d'optimiser la santé des citoyens et la probabilité d'une reprise économique et sociale. Il est impératif de mettre en place des stratégies de protection fiscale, professionnelle et sociale afin d'agir sur les niveaux persistants d'économie informelle.

Il est nécessaire de renforcer les mesures sanitaires et de sécurité au travail pour garantir un retour sécuritaire sur le lieu de travail et un fonctionnement stable des entreprises, promouvoir davantage l'économie formelle, renforcer les systèmes de protection sociale, notamment la mise en place de socles nationaux de protection sociale destinés à protéger les plus vulnérables, et s'attaquer aux faiblesses des populations et territoires spécifiques au moyen d'une approche fondée sur les droits et l'égalité des sexes. Lors de cette phase, à l'instar des phases précédentes, la santé, la protection sociale et l'économie doivent être indissociables.

L'économie de l'Amérique latine et des Caraïbes est particulièrement exposée aux impacts du COVID-19, ce qui se traduit par une baisse de la croissance économique de 9,1 % et une récession encore plus profonde que celle déclenchée par la crise financière mondiale de 2008-2009 ou la crise de la dette latino-américaine dans les années 80. Compte tenu de ces perspectives, il est proposé de mettre l'accent sur des politiques visant à encourager une croissance et une productivité plus fortes.

Il est suggéré d'élaborer des cadres fiscaux favorisant la durabilité et l'équité pour garantir l'élargissement de la base d'imposition, ainsi qu'une structure fiscale progressive, assortis d'une révision des avantages fiscaux, sans oublier l'imposition de taxes sur les multinationales et l'économie numérique.

Les traditionnelles sources externes de capitaux, notamment les banques multilatérales de développement, continuent de jouer un rôle fondamental mais cela est insuffisant au regard des besoins actuels. Dans une région composée principalement de pays à revenu intermédiaire, les restrictions actuelles d'accès au financement concessionnel posent des problèmes qui nécessitent une solution, en particulier pour les Caraïbes où les revenus du secteur des services (tourisme) ont fortement diminué et ont peu de chance de remonter rapidement.

Les investissements étrangers directs ont subi une baisse considérable en 2020. Il est inutile de préciser que cette question doit être examinée d'urgence. Afin d'améliorer la situation, il est impératif de se tourner vers l'innovation pour encourager les sources privées d'investissement et de financement. Le cas échéant, des approches nouvelles et plus flexibles en matière de restructuration de la dette sont susceptibles d'être mises en place pour permettre aux pays de faire à nouveau appel aux marchés internationaux de capitaux. Il est impératif de se pencher rapidement sur les obstacles réglementaires qui entravent les investissements étrangers directs. Il est aussi impératif d'adopter des mesures visant, en particulier, à favoriser la transition des investissements, et ce, des traditionnels secteurs de l'activité économique axés sur les produits de base vers de nouveaux secteurs capables d'offrir des rendements plus élevés et de créer un emploi de meilleure qualité. Il est essentiel d'élaborer des approches stratégiques en matière d'investissements et de réduire les obstacles à l'efficacité. Cela est particulièrement important pour exploiter la capacité du secteur privé à contribuer à la pénétration numérique, l'accès aux sources d'énergie renouvelables et durables, et l'assainissement de l'environnement.

Les difficultés qu'engendre la crise sont considérables pour de vastes segments de la population, d'où l'idée de s'attaquer aux inégalités sociales et de garantir des conditions équitables aux plus vulnérables (les femmes et les jeunes) en leur offrant les mêmes possibilités économiques que les autres citoyens, et de leur permettre de réintégrer le marché du travail grâce à des politiques actives et remaniées, à la formation et aux réformes de la réglementation du marché du travail. L'accès à une éducation de qualité, l'égalité d'accès à la santé, l'inégalité d'accès au financement et aux marchés des produits sont des questions à examiner avec d'autant plus attention qu'elles touchent, de manière disproportionnée, les autochtones, les personnes d'ascendance africaine et les femmes. Les pays sont encouragés à intégrer l'optique sexospécifique dans les politiques destinées à stimuler la reprise économique.

Il est impératif que les pays de la région garantissent et universalisent la connectivité ainsi que l'accessibilité financière des technologies numériques afin de faire face aux conséquences de la pandémie de coronavirus. Pour ce, ils doivent notamment favoriser une transformation productive, promouvoir la confiance et la sécurité dans le numérique, renforcer la coopération numérique à l'échelle de la région et approfondir un nouveau modèle de gouvernance numérique.

Les pays doivent aussi mettre davantage l'accent sur l'économie numérique (en termes d'infrastructures, de plateformes (y compris pour les services des secteurs public et privé), de services financiers, d'esprit d'entreprise et de compétences numériques) en tant qu'élément clé de la transformation économique de l'après-COVID (en s'appuyant sur l'accélération de l'utilisation des services publics numériques au sein des administrations et des paiements numériques dans les entreprises, par exemple, comme côté positif de la pandémie).

En ce qui concerne les processus d'intégration, les pays doivent intensifier l'intégration économique et commerciale, en promouvant les blocs régionaux et en accroissant les investissements dans les infrastructures afin de faciliter les échanges dans la région et d'encourager les chaînes commerciales intrarégionales. De même, ils doivent accorder une attention particulière à la facilitation des échanges, en éliminant les obstacles réglementaires y afférents et en intensifiant l'utilisation du commerce électronique, ainsi qu'à la réduction des barrières non tarifaires, à l'amélioration de la gestion de la dette et des passifs éventuels et à la transparence accrue de la dette.

Les recommandations formulées par l'Americas Business Dialogue (ABD) doivent être approfondies, actualisées et mises en œuvre, à la fois en matière de transparence et d'intégrité, sans oublier le programme élaboré dans le cadre de ce mécanisme en faveur de la participation du secteur privé. Il est important de renforcer, à l'échelle nationale, les espaces de dialogue social tripartite où les travailleurs, employeurs et pouvoirs publics pourront conclure des accords nationaux promouvant le développement productif et le travail décent. Un programme renouvelé de réforme des entreprises d'État est indispensable.

Parallèlement, il est crucial de stimuler la transition énergétique grâce au développement d'énergies renouvelables destinées à diversifier la matrice énergétique de la région. Il est temps d'encourager la transition vers des énergies qui facilitent les investissements et la création d'un grand nombre d'emplois de qualité.

En ce qui concerne l'emploi, il est impératif de parvenir à un consensus, par le biais de processus de dialogue social tripartite, sur un large éventail de politiques visant à promouvoir l'emploi productif et la réduction de l'économie informelle, encourager le développement des entreprises et garantir l'adéquation entre la formation des travailleurs et les nouvelles exigences de l'économie numérique.

Pour ce qui est des télécommunications, les pays doivent promouvoir la discussion, la coopération et la coordination régionales en matière de politiques sur les télécommunications/technologies de l'information, notamment leur élaboration et leur uniformisation, l'objectif étant d'améliorer le développement social, économique, culturel et environnemental dans les Amériques.

Les effets du COVID-19 ont touché la sécurité alimentaire et la nutrition de manière complexe, d'où la nécessité, pour l'agriculture, de jouer un rôle central dans les stratégies de reprise dans la mesure où il s'agit d'un secteur clé pour l'avenir du Continent américain.

Dernier point mais non des moindres, il sera nécessaire de repenser les mécanismes institutionnels de l'agriculture et de favoriser la coordination intersectorielle et interinstitutions afin d'assurer la complémentarité des interventions liées à la sécurité alimentaire ; revoir le programme

technologique et l'utilisation intensive du programme numérique ; promouvoir l'intégration et les échanges régionaux tout en évitant la réglementation excessive des protocoles sanitaires ; garantir la libre circulation des personnes et des échanges à travers les frontières ; et, soutenir les chaînes d'approvisionnement alimentaire nationales et courtes issues de l'agriculture familiale ainsi que le fonctionnement des chaînes régionales et internationales.

Renforcement de la pratique démocratique et de l'État de droit

Le renforcement des processus démocratiques et de l'État de droit dans la région continue d'être une question urgente, en particulier dans le contexte actuel. En effet, la crise a mis en évidence la responsabilité de l'État de prendre des mesures visant à prévenir et atténuer les conséquences de la crise.

Dans ce contexte, à l'aube du 20e anniversaire de la Charte démocratique interaméricaine, il est nécessaire de redoubler d'efforts afin de renforcer la démocratie dans les pays de la région, en privilégiant la séparation des pouvoirs pour contrebalancer le pouvoir discrétionnaire des autorités publiques, forcément accentué lors d'un état d'urgence.

Les pays doivent principalement s'attacher à soutenir les principes et les valeurs énoncés dans la Charte, en réitérant l'importance de la séparation des pouvoirs et de la défense des droits fondamentaux des citoyens. De plus, même dans le cadre des restrictions qu'impose la pandémie, sans compter leurs nombreuses implications pour la jouissance des droits civils et politiques, il est primordial de garantir la tenue des élections.

Au sein des institutions de gouvernance, la crise a posé de nouveaux défis en matière de transparence et d'intégrité pour la limitation des risques de corruption dans la gestion des ressources financières et matérielles destinées à atténuer la crise et à favoriser la reprise économique. Elles incluent notamment la sous-traitance et la passation de marchés. Pendant la phase de reprise, il sera nécessaire de renforcer ce programme et de réclamer la participation du secteur privé. À cette fin, le renforcement des mesures en matière de transparence et de gouvernance dans la passation de marchés publics devra s'appuyer sur les technologies. En ce qui concerne les ressources destinées à lutter contre le COVID-19, les pays doivent, dans le prolongement des dispositions de l'Engagement de Lima, rapidement établir des mesures spécifiques qui permettent l'identification des comptes, lignes budgétaires et plans d'achat comportant les dossiers des bénéficiaires finals, et mener des audits indépendants de ces fonds.

L'utilisation intensive des données suite à l'explosion de la pandémie ne manquera pas d'accélérer les discussions sur la protection des données, d'où la nécessité pour les pays de mettre à jour leurs cadres d'action et institutionnels. À cette fin, la proposition soumise encourage la mise en œuvre de la version 2.0 de la Loi type interaméricaine sur l'accès à l'information publique en tant qu'instrument de protection des droits de la personne, ainsi que la prise de décisions éclairées, par les citoyens, concernant les risques encourus, les actions que mènent les pouvoirs publics, sans oublier les mesures que chaque personne, communauté et entreprise doit prendre en compte dans son environnement respectif. De plus, il convient de souligner l'importance d'achever l'établissement du Programme interaméricain de données ouvertes pour lutter contre la corruption (PIDA) en 2021.

Il convient aussi d'accorder une attention particulière au renforcement de l'efficacité des mesures de lutte contre le blanchiment de capitaux et des mécanismes de lutte contre la corruption mis en place par l'État, y compris ceux intervenant dans le cadre de la passation de marchés en raison

de l'urgence de la situation ou de l'implication de personnes politiquement exposées (PPE) ou d'organisations à but non lucratif.

De même, dans le respect de l'engagement de la Présidence, les États participant au processus des Sommets, ainsi que les organismes du GTMS, doivent poursuivre la mise en œuvre du programme de lutte contre la corruption de l'« Engagement de Lima : la gouvernance démocratique face à la corruption ».

La crise sanitaire, qui s'est déjà transformée en crise socio-économique, s'est manifestée par un profond mécontentement social. Cela nécessite de renforcer les forums de dialogue, de participation et de consensus social afin de relever les défis à long terme que pose la phase de reprise.

Il sera essentiel de s'assurer que les efforts nationaux déployés pour se relever de la pandémie incluent les segments les plus vulnérables de la population, y compris les migrants et les rapatriés.

Enfin, il est jugé essentiel de poursuivre le renforcement de la coordination et de la collaboration entre les organismes qui composent le Groupe de travail mixte sur les Sommets, et ce, afin de soutenir les pays de la région dans la mise en œuvre des mandats des Sommets, y compris ceux émanant du Sommet des Amériques à venir.